

Rapport de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme

dont la 134^{ème} Assemblée de l'UIP a pris acte
(Lusaka, 23 mars 2016)

Résumé du débat intitulé *La liberté des femmes de participer pleinement aux processus politiques, en toute sécurité et en toute indépendance : établir des partenariats hommes-femmes pour atteindre cet objectif*

Mardi 21 mars 2016, la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme a tenu un débat interactif portant sur la liberté des femmes de participer pleinement aux processus politiques et l'établissement de partenariats hommes-femmes permettant de contribuer à atteindre un tel objectif. Ce débat était organisé en prélude à l'adoption d'une résolution traitant de cette question lors de la 135^{ème} Assemblée de l'UIP. La séance a commencé par une introduction présentant les données relatives à la participation des femmes à la vie parlementaire les plus récentes en la possession de l'UIP, qui a été suivie d'une séance de questions/réponses à laquelle ont pris part 5 intervenants : Mme S. Lines (Australie) et M. M. Kilonzo Junior (Kenya), co-rapporteurs de la résolution, ainsi que M. N. Erskine-Smith (Canada), Mme M. Azer Abdelmalak (Égypte) et M. J. Zangpo (Bhoutan). La séance s'est déroulée sous la conduite de Mme A. King (Nouvelle-Zélande), Présidente par intérim de la Commission.

Les participants ont évoqué les obstacles entravant la participation des femmes à la vie politique et appelé de leurs vœux un changement de paradigme au sein des parlements, des partis politiques et de la société dans son ensemble. Nombreux sont les pays dans lesquels les stéréotypes discriminatoires et la culture patriarcale continuent à dominer. Les normes sociales et les rôles traditionnels sont souvent invoqués pour justifier la croyance que la politique n'est pas un choix professionnel adapté pour une femme. Les partis politiques craignent de perdre les sièges attribués à des candidates et les hommes politiques sont inquiets de perdre leur accès aux fonctions électives. Il est difficile de concilier vie politique et vie de famille, ce qui peut dissuader les femmes de se lancer dans une carrière politique. Les femmes responsables politiques sont souvent dénigrées dans les médias sociaux.

Les quotas ont beaucoup contribué à faire augmenter le nombre de femmes parlementaires dans un grand nombre de pays. Ils ne sont efficaces que s'ils sont soigneusement conçus et mis en œuvre, ainsi que s'ils sont accompagnés de mesures rigoureuses incitant les partis politiques à les respecter. Les quotas et la législation seuls ne peuvent faire évoluer une culture. Le nombre de femmes parlementaires augmente toutefois, offrant de plus en plus de modèles aux jeunes femmes intéressées par la politique, ce qui contribue à faire évoluer les mentalités.

Les participants ont proposé diverses solutions pour renforcer la participation politique des femmes. L'éducation est une première étape fondamentale pour venir à bout des stéréotypes et de la discrimination. Les parlements et les partis sont de plus en plus nombreux à viser la parité hommes-femmes à des fonctions électives. Il faut que les partis politiques s'engagent à œuvrer en faveur de l'égalité des sexes, notamment aux postes à responsabilités. Ils doivent également prouver cet engagement par des actes. Des signes donnent à penser que les jeunes membres de partis et les jeunes militants politiques sont plus sensibles à l'égalité des sexes. Il faut les encourager et les guider.

Certains des obstacles entravant l'accès des femmes à une carrière politique seraient levés si les femmes candidates et parlementaires bénéficiaient d'une aide financière leur permettant de se déplacer avec leurs jeunes enfants. Si les différents partis s'engageaient à nommer des femmes à toutes les commissions parlementaires, y compris dans des domaines "de poids" tels que la défense et les finances publiques, le déséquilibre actuel diminuerait.

Des sanctions doivent être prises à l'encontre de tous ceux qui tentent d'intimider les femmes, au parlement, dans leur circonscription ou par le biais des médias sociaux. Il faut que les parlements luttent avec la plus grande fermeté contre la violence, le harcèlement et l'intimidation visant les femmes, par exemple en adoptant un code de conduite ou une politique relative au harcèlement sexuel. Certaines

femmes parlementaires ont déjà commencé à dénoncer le harcèlement dont elles font l'objet et il faut encourager les autres à faire de même sans peur ni honte.

Pendant des années, les femmes ont été considérées comme seules responsables de l'égalité des sexes. La phrase qui revenait sans cesse était que "les femmes doivent voter pour des femmes". Les jeunes femmes étaient censées pouvoir accéder à tout, mais sans pouvoir compter sur le soutien des hommes. Progressivement, le cadre conceptuel glisse vers l'établissement d'un authentique partenariat hommes-femmes propice à l'égalité. Les hommes doivent, à l'égal des femmes, s'engager et prendre fait et cause pour la parité. Certains participants ont souligné que cette façon de penser est nouvelle dans un grand nombre de pays, mais qu'elle fait son chemin et s'imposera à l'avenir.

Rapport relatif au débat interactif sur le thème *Ouverture des parlements : s'associer pour bâtir un système de responsabilité*

Lors de sa séance du 22 mars, la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme a tenu un débat intitulé *Ouverture des parlements : s'associer pour bâtir un système de responsabilité*. La réunion était conduite par Mme A. King (Nouvelle-Zélande), Présidente par intérim. Les orateurs invités étaient Mme L. Rojas (Mexique), M. N. Evans (Royaume-Uni), M. C. Chauvel (Programme des Nations Unies pour le développement) et M. D. Swislow (Institut national démocratique). 23 participants ont en outre pris la parole.

Tous les participants ont unanimement plaidé en faveur d'une plus grande ouverture des parlements. La première édition du Rapport parlementaire mondial avait constaté que le grand public continuait à faire preuve d'une certaine méfiance à l'égard du parlement. Les citoyens attendaient des parlementaires qu'ils rendent compte de leurs actes plus régulièrement qu'auparavant. De par leur nature même, les parlements sont résilients et capables de s'adapter aux besoins de la société.

Certains participants ont fait observer que l'ouverture n'est pas un choix, mais une nécessité. L'ouverture accrue contribue à abaisser les barrières séparant imperceptiblement les citoyens du parlement. L'ouverture et la transparence sont indispensables pour que les citoyens soient en mesure de tenir le parlement et ses représentants pour responsables de leurs actes. Ces deux qualités contribuent à l'efficacité d'ensemble du parlement en permettant au grand public de jouer un rôle plus important dans la vie de cette institution.

Les participants ont évoqué de nombreux exemples d'initiatives prises dans le but d'accroître l'ouverture. Le Mexique a adopté une loi sur la transparence élaborée en partenariat avec un éventail de parties prenantes, dont la société civile. Au Royaume-Uni, les pétitions électroniques atteignant un certain nombre de signatures déclenchent automatiquement un débat au parlement sur le sujet de la pétition. Au Ghana, les auditions publiques de la commission chargée de vérifier les engagements du gouvernement sont radiodiffusées. Cette commission reçoit des contributions par SMS et WhatsApp, ce qui permet au grand public de se sentir concerné par les activités visant à vérifier que le gouvernement tient ses engagements.

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP) figure au nombre des organisations qui soutiennent cette évolution vers une ouverture croissante et l'accélèrent. L'OGP a été créé en 2011 dans le but de rassembler au sein d'une plateforme internationale les réformateurs nationaux désireux de rendre leur gouvernement plus ouvert, responsable et sensible aux besoins des citoyens. L'OGP, qui comptait 8 pays membres à sa création, en rassemble désormais 69. Dans tous ces pays, le gouvernement et la société civile collaborent à la conception et la mise en œuvre de réformes ambitieuses visant à accroître l'ouverture du gouvernement par le biais de plans d'action.

Sous l'impulsion des parlements et de la société civile, un groupe de travail relatif à l'ouverture du parlement a vu le jour en 2013 au sein de l'OGP. Ce travail a permis de tirer certains enseignements, parmi lesquels la nécessité de concevoir des plans d'actions distincts pour le parlement et le gouvernement, de ne pas limiter exclusivement à des parlementaires individuels l'engagement à faire

preuve d'ouverture, mais d'impliquer l'institution parlementaire en tant que telle et enfin de s'assurer qu'un tel engagement bénéficie du soutien de nombreux partis. Le rôle joué par les parlements à l'OGP reste modeste, mais la hausse du nombre de parlements adoptant un plan d'action laisse présager une évolution.

Les exemples de collaboration fructueuse entre le parlement et les organisations de la société civile ayant permis de mettre des données parlementaires à disposition sous une forme réutilisable sont de plus en plus nombreux. Ces exemples sont à mettre sur le compte de l'élan suscité par la Déclaration pour l'ouverture et la transparence parlementaire. En 2012, un réseau d'organisations de la société civile a rédigé cette déclaration, qui a depuis lors été adoptée par un certain nombre de parlements, parmi lesquels les parlements de la Serbie et du Pérou.

Certains participants ont souligné que l'ouverture du parlement était une condition nécessaire mais non suffisante. La simple existence de canaux de communication avec le parlement ne suffira pas à susciter l'intérêt des citoyens. L'ouverture accrue développe la confiance, mais elle n'est qu'un début. Il faut que les parlements renforcent leurs liens avec la population pour gagner sa confiance en œuvrant sur divers fronts. La liberté de la presse et d'autres éléments fondamentaux dans les sociétés démocratiques sont également incontournables.